

FICHE TECHNIQUE : PVPP MICRO-GRANULEE

FORMULATION

Polyvinylpyrrolidone (PVPP-E1202).

DOMAINE D'APPLICATION

Traitement préventif et curatif des moûts et des vins présentant des caractères d'oxydation, d'amertume ou des goûts végétaux.

DOSAGES RECOMMANDÉS

- En préventif : 10 à 20 g/hL
- En curatif : 20 à 60 g/hL

Dose maximum légale (Règlement UE) : 80 g/hL.

MODE D'EMPLOI

Faire gonfler pendant 1 à 2 heures dans 5 fois son poids d'eau. Introduire lentement et de façon homogène. Maintenir en suspension pendant au moins 30 minutes par brassage ou remontage sans aération.

SPÉCIFICATIONS

PHYSIQUES	
Aspect & couleur	Granulés blancs
CHIMIQUES	
Humidité	< 5 %
Cendres	< 0,5 %
Azote total	11 à 12,8 %
Test acide salicylique	Activité > 30 %
Adsorption oenocyanine	≥ 30 %

LIMITES	
Métaux lourds (en Pb)	< 10 mg/kg
Plomb	< 2 mg/kg
Mercure	< 1 mg/kg
Zinc	< 5 mg/kg
Arsenic	< 3 mg/kg
Cadmium	< 1 mg/kg
Sulfates	< 1 000 mg/kg

CONSERVATION

Conserver dans son emballage d'origine hermétiquement clos, dans un lieu tempéré, sec et sans odeur. Respecter la DLUO inscrite sur l'emballage. Utiliser rapidement après ouverture.

CONDITIONNEMENT

Sachet de 1 kg (carton de 10 kg) et fût de 22,7 kg.



AM/04-11-2019

Pour usage œnologique. Informations données à titre indicatif et en l'état actuel de nos connaissances, sans engagement ni garantie. Les conditions d'utilisation du produit sont soumises au bon respect de la législation et des normes en vigueur. Conforme au Règlement UE n°2019/934 (et ses modifications) et au Food Chemical Codex (FCC).



LAMOTHE - ABIET

Avenue Ferdinand de Lesseps
33610, CANEJAN / BORDEAUX, FRANCE
Tél : +33 (0)5 57 77 92 92